

Jérémy Boroy, sans limite

Nommé le 22 janvier dernier, président du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH) et sourd de naissance, Jérémie Boroy veut faire de son riche parcours associatif et politique, une force pour faire avancer collectivement la cause du handicap...

Jérémy Boroy n'a jamais eu l'impression d'être différent malgré sa surdité de naissance. « *Je ne me suis jamais fixé de limites. J'ai eu la chance d'avoir des parents qui m'ont toujours rappelé que j'étais sourd, non pas pour me stigmatiser, mais pour me signifier que dans certaines circonstances, il faudra que je fasse preuve d'un plus grand sérieux pour prouver mes compétences. Cette approche m'a plutôt réussi, d'autant plus que ma sœur étant sourde, je n'ai jamais eu de sentiment d'isolement.* » Natif de Caen le 7 septembre 1976, le jeune Jérémie s'est longtemps rêvé magistrat. « *J'avais un intérêt prononcé pour la justice. Étant jeune, j'ai multiplié les stages chez des juges d'instruction et cela m'a poussé après le bac, à suivre des études de droit dans les années 1990.* » C'est à cette époque également qu'il fonde une première association de sourds de naissance qui communiquent oralement, dans l'objectif de donner plus de visibilité à cette catégorie de sourds qui peine encore à exister dans le paysage du handicap. Il commence également à se passionner pour la politique, en pleine période d'élections municipales. Une passion qui le pousse rapidement à abandonner la faculté de droit pour se lancer dans des études de communication politique à Paris. Arrivé dans la capitale, il va frapper

à la porte du Parti socialiste pour débiter un stage de communication sur le handicap. À la suite de la victoire des socialistes aux Législatives suite à la dissolution de 1997, il est embauché pour couvrir l'actualité des parlementaires socialistes pour la revue interne, mais rapidement, il a besoin d'un peu plus d'action et devient assistant parlementaire de plusieurs députés.

Rassembler les différences

Parallèlement, il finalise des études à Sciences Po Paris. « *Cette période a été très riche pour moi car elle m'a permis de prendre conscience que l'on pouvait mener de nombreuses activités de front, en tant qu'étudiant, qu'assistant parlementaire, mais également au travers des engagements associatifs que j'ai continué à mener. Certes, ce foisonnement était parfois un peu épuisant, mais il a façonné ce que je suis aujourd'hui.* »

Parmi ses nombreux engagements associatifs, il en est un qui lui tient particulièrement à cœur c'est celui qu'il mène au sein de l'Union nationale pour l'insertion sociale des déficients auditifs (Unisda), une association qui a vocation à rassembler et représenter les sourds dans toute leur diversité. « *Ma nomination en 2004 à la présidence de cette Union a été un grand moment pour moi, en raison du contexte. En effet, rassembler tous*

ces acteurs, parfois si différents, dans l'objectif d'alimenter la grande loi sur le handicap de février 2005, a été un honneur et une grande fierté. » Mais cette expérience marquante ne l'empêche pas de continuer à faire feu de tout bois, en multipliant des activités très diverses. Il devient notamment enseignant dans une école de jeunes sourds à Paris, mais s'implique également dans le domaine du numérique, en devenant membre du conseil national du numérique. Ses différents engagements le conduisent au développement de l'accessibilité télévisée, téléphonique, électorale et événementielle. Dans ce cadre, il crée les « Ateliers de l'accessibilité, Talkin' », une entreprise qui accompagne les organisations dans leur démarche d'accessibilité et leur permet de communiquer auprès de tous les publics. Une activité qu'il mettra au service de François Hollande durant la campagne présidentielle de 2012.

Vision globale

« *J'ai eu la chance d'avoir pu aborder cette question de l'accessibilité des sourds en participant à des univers très différents. Cela me permet d'avoir aujourd'hui une vision très claire de ce sujet et de ses nombreux enjeux.* » Suite à ces très nombreuses expériences et après l'élection de François Hollande, Jérémie Boroy devient conseiller de deux secrétaires



7 septembre 1976

Jérémie Boroy naît à Caen

1^{er} septembre 2004

Il devient président de l'Unisda

22 octobre 2019

Il est nommé président du CNCPH

© Françoise Stjepovic

d'État dans le domaine du handicap, Marie-Arlette Carlotti tout d'abord, puis Ségolène Neuville. « Ce parcours de conseiller était ce qui me manquait pour vraiment comprendre les contraintes des acteurs d'un côté et de l'autre de la barrière. En tant qu'assistant parlementaire et président associatif, j'étais persuadé de savoir comment tout fonctionnait dans le monde politique et du handicap, mais en réalité, on ne peut comprendre le circuit d'une décision publique si l'on n'a pas été à l'intérieur d'un cabinet ministériel ou d'une administration. Aujourd'hui, j'ai cette vision globale. »

Après cette riche expérience, il reprend les rênes de son entreprise pour la développer avant que Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées, lui propose de devenir président du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH) le 22 octobre 2019. « J'ai accepté cette nomination avec beaucoup d'enthousiasme. Il s'agit

pour moi d'une opportunité d'avancer collectivement pour la cause du handicap. Cela représente un engagement bénévole et très prenant mais qui repose sur la force commune de 160 membres. Celle-ci me porte. » L'ambition du nouveau président du CNCPH est de tenir compte de tous les handicaps et de tous les modes d'expression, mais également que le Conseil soit en capacité de donner envie aux interlocuteurs publics et privés de travailler avec les organisations représentatives en amont de la préparation de chaque projet de loi.

Anticiper et co-construire

« Les personnes en situation de handicap sont souvent perçues comme des empêcheurs de tourner en rond. Il faut essayer de dépasser les logiques revendicatives. Le rapport de force est parfois nécessaire, mais il convient également de se situer dans une logique d'anticipation et de co-construction. » Jérémie Boroy a bien conscience que sa nomination

en tant que premier président du CNCPH en situation de handicap, a une forte portée symbolique, même s'il souhaite rapidement la dépasser. « *Le plus important pour moi est avant tout ce que nous allons pouvoir réaliser ensemble et les fondamentaux que nous allons rappeler.* » À ce titre, il porte un regard dubitatif sur le terme très à la mode de société inclusive, un concept qu'il n'a pas retenu lors de son discours d'investiture. « *Je considère que nous avons un cadre posé par la loi de 2005 qui n'est pas si ancien. Ce texte donne une définition du handicap qui est la combinaison de deux facteurs : une déficience et un environnement qui n'est pas adapté et qui pose clairement les responsabilités des uns et des autres. Il faut faire évoluer l'environnement pour atténuer le plus possible les situations de handicap que l'on rencontre et apporter les réponses individuelles nécessaires. Avant de penser à cette société inclusive, faisons en sorte de faire de l'accessibilité une réalité.* » ●

Antoine Janbon